

L'Édito de la Présidente du comité de pilotage

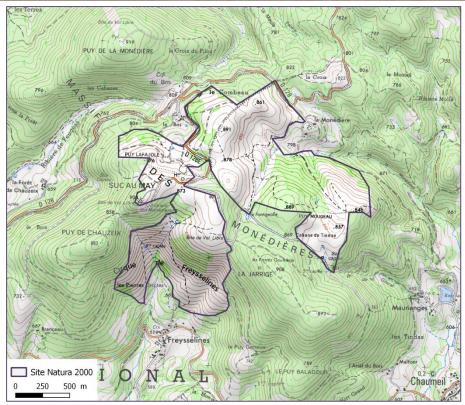
Avec l'arrivée des beaux jours, la faune et la flore sortent de leur léthargie. Quelles stratégies ont-elles développées pour passer l'hiver? Cette 5ème édition de « Monédières'info » vous propose de les découvrir.

Le site des Monédières bénéficie d'une animation « Natura 2000 » portée par le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin. Le montant des derniers financements européens n'a toutefois pas permis de mettre l'accent sur les contractualisations. L'animation a surtout été consacrée aux indispensables actions de communication et de sensibilisation d'un très large public.

Avec la réalisation par Télémillevaches d'un petit film de présentation de « Natura 2000 » et des « Landes des Monédières », le Parc contribue à faire connaître ce site exceptionnel. Mais aussi les attitudes à adopter pour qu'il puisse le rester!

Fabienne GARNERIN,

Présidente du Comité de pilotage, Vice-Présidente du PNR de Millevaches en Limousin



de Millevaches

en Limousin

Zoom sur l'évaluation des incidences

L'évaluation des incidences est une analyse qui permet de se poser les bonnes questions dans le sens ou tout projet doit prévenir d'éventuels dommages sur les habitats naturels et les espèces d'intérêt communautaire.

C'est dans ce cadre que la démarche « évaluation des incidences » prend tout son sens : **anticiper pour mieux préserver.** Elle découle d'une **obligation réglementaire** prévue par le code de l'Environnement (articles L414-4 et R414-19 et suivants).

La Direction départementale des territoires (DDT) de la Corrèze a mis en place un dispositif afin de faciliter la démarche. Rendez-vous dans un premier temps sur leur site internet : <a href="http://www.correze.gouv.fr/Politiques-publiques/Nature-et-environnement/L-evaluation-des-incidences-sur-les-sites-Natura-2000/Realiser-une-evaluation-des-incidences-incidences-sur-les-sites-Natura-2000/Realiser-une-evaluation-des-incidences-sur-les-sites-Natura-2000/Realiser-une-evaluation-des-incidences-sur-les-sites-Natura-2000/Realiser-une-evaluation-des-incidences-sur-les-sites-Natura-2000/Realiser-une-evaluation-des-incidences-sur-les-sites-Natura-2000/Realiser-une-evaluation-des-incidences-sur-les-sites-Natura-2000/Realiser-une-evaluation-des-incidences-sur-les-sites-Natura-2000/Realiser-une-evaluation-des-incidences-sur-les-sites-Natura-2000/Realiser-une-evaluation-des-incidences-sur-les-sites-Natura-2000/Realiser-une-evaluation-des-incidences-sur-les-sites-Natura-2000/Realiser-une-evaluation-des-incidences-sur-les-sites-Natura-2000/Realiser-une-evaluation-des-incidences-sur-les-sites-Natura-2000/Realiser-une-evaluation-des-incidences-sur-les-sites-Natura-2000/Realiser-une-evaluation-des-incidences-sur-les-sites-Natura-2000/Realiser-une-evaluation-des-incidences-sur-les-sites-Natura-2000/Realiser-une-evaluation-des-incidences-sur-les-sites-natura-sur-les-sites-sites-natura-sur-les-sites-natura-sur-

Vous y trouverez un lien vers un **portail cartographique** qui vous permettra de voir si votre projet est concerné ou non par un site Natura 2000.

Si c'est le cas, vous devrez vérifier si l'opération que vous envisagez nécessite une évaluation d'incidence en consultant les **listes nationales et locales** qui les recensent. En effet, tous les projets ne sont pas concernés par cette procédure (sont concernés, par exemple, certaines manifestations sportives ou certains travaux forestiers).

Enfin, le cas échéant, vous devrez remplir un **formulaire d'évaluation simplifiée**. Il s'agit d'une grille d'analyse qui vous permet de juger si votre projet peut avoir des effets notables sur la conservation des habitats et des espèces du site Natura 2000.

L'animatrice du site Natura 2000 est là, si besoin, pour vous accompagner dans cette démarche.

...N'hésitez pas à la contacter!

Que fait la flore en hiver ?

Ça y est! Les beaux jours arrivent! Petit à petit le site reprend vie. Mais comment les espèces animales et végétales s'adaptent-elles à ce rude climat hivernal qui caractérise notre territoire? De multiples stratégies existent avec un seul objectif : être présent au printemps!

La végétation, fixée sur un sol très froid, n'a d'autre possibilité que de s'adapter localement aux contraintes climatiques. Les arbres vont perdre leurs feuilles pour éviter de se dessécher et la circulation de la sève va être ralentie à l'extrême durant les mois les plus froids. Certaines plantes vont totalement disparaitre de la surface et seul un rhizome, une rosette ou une graine persistera dans le sol.

Pour toutes ces espèces, c'est l'allongement des journées et la hausse des températures qui déclenchent un mécanisme de « réveil » printanier.

Le jardinier le sait bien, suite à ce réveil, un coup de froid peut être fatal à la plante qui aura cru bon de germer ou de bourgeonner.

Mais comme à toute règle, il y a une exception! Notons tout de même que certaines espèces s'accommodent bien du climat hivernal, comme la Jonquille jaune, qui fleurit chaque année dès février sur le territoire.



Et la faune?

Tout comme la flore, la faune a développé de multiples stratégies de survie à l'hiver. Les mammifères hibernent pour une grande partie. Les chauves-souris, par exemple, ont tendance à se regrouper, dans des lieux où la température ne descend pas en dessous de 0°C, et avec une certaine humidité de manière à ce que leurs ailes ne se dessèchent pas. A cette période, comme tous les animaux hibernants, un réveil intempestif (dérangement) peut être fatal. La Loutre par contre n'hiberne pas, et devra donc chasser pour se nourrir tout l'hiver.

Les amphibiens, comme le crapaud accoucheur, iront hiberner dans un terrier ou dans un tas de feuilles mortes. Ils effectuent des migrations annuelles de leurs sites de reproduction à leurs sites d'hivernage.



Les insectes, et en particulier les libellules, ont une stratégie très différente. Classiquement, les adultes mourront avant l'hiver. Cependant, les œufs de l'année écoulée, devenus larves, survivront dans le milieu aquatique (cours d'eau, étang...). Elles y passeront 1 à 3 années, le plus souvent.

L'hiver, faune et flore sont au repos. Même si certaines espèces sont encore sensibles, c'est donc la période la plus appropriée pour bon nombre de travaux de gestion... Débardage, bucheronnage, création de mares, pose de clôture, gyrobroyage...

Alors si vous le pouvez, prévoyez vos travaux en conséquence!

<u>Les Monédières sous le feu des</u> projecteurs !

Le Parc a confié à TéléMillevaches la réalisation d'un petit film de présentation du programme Natura 2000 et des actions mises en œuvre sur le site « Landes des Monédières ». Ce film vous conduira à la rencontre de Cédric Deguillaume et de Jean-Pierre Kuttig, et vous donnera une vision concrète de ce que Natura 2000 peut apporter au territoire.

Certaines images, prises à l'aide d'un drone sont à couper le souffle ! ... A découvrir prochainement !



La gestion des landes sèches des Monédières valorisée sur Osaé

La fédération des PNR et le PNR de Millevaches en Limousin collaborent au développement du projet Osaé, Osez l'agroécologie, initié et coordonné par Solagro. Le but de ce dispositif est de faciliter la diffusion des savoirs agroécologiques auprès des agriculteurs/agricultrices ainsi que des acteurs du monde agricole.

Dans ce cadre, et en partenariat avec la FRCIVAM, un petit groupe d'étudiants de BTS GPN ont réalisé des supports vidéo sur les pratiques mises en œuvre au sein de la ferme de la Monédière. Un travail remarquable, qui offre une vitrine nationale aux actions agroécologiques menées dans le massif des Monédières!

A consulter sur la plate-forme d'échanges internet : http://www.osez-agroecologie.org/

Pour plus d'informations

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter l'animatrice du site :

Marion PAROIS

m.parois@pnr-millevaches.fr 05.55.96.97.28 Maison du PNR Millevaches en Limousin 7 route d'Aubusson – 19290 Millevaches www.pnr-millevaches.fr

L'Europe investit dans les zones rurales









IPNS. Crédits photo : PNR ML ; Naturagency - C. Blin ; TéléMillevaches Sources : PNRML, Scan25_v3_Topo ® - © IGN